



Règlement du Concours de Pull Moche

1. Jour, Lieu, Conditions du concours

Le concours aura lieu le 02 février 2025 au Restaurant-Traiteur du Fort, 5 rue du Fort 82000 Montauban

Les différentes catégories auront une sélection de passage comme suit :

- Moins de 8 ans (15h00)
- 8 ans à 15 ans (15h30)
- 15 ans et + (16h00)
- Duo sans limite d'âge (à 17h)

Soit 4 catégories

Le concours est ouvert à tous les individus (particuliers, professionnels, associations loi 1901 etc...)

Tout participant à la sélection s'engage (sous peine de disqualification) à respecter le présent règlement. Aucune réclamation concernant la décision du jury ne sera acceptée de la part des participants

2. Objectif du concours :

L'objectif est de créer ou de porter le pull le plus moche, le plus original, le plus décalé et le plus fun possible. L'esprit du concours est de célébrer l'humour, la créativité et l'audace vestimentaire en s'amusant (chorégraphie, présentation libre ...)

3. Participation :

Le concours est ouvert à toute personne (mineure accompagnée d'un représentant légal ou adulte) ayant un pull qui répond aux critères ci-dessus. Les participants doivent être inscrits avant le début du concours sur le lien prévu à cet effet (formulaire complet obligatoire) et se présenter le jour J muni d'une pièce d'identité 30 minutes minimum avant le début de la sélection pour chaque catégorie.

4. Critères d'évaluation :

Les pulls seront jugés sur les éléments suivants :

- **L'aspect visuel** : La couleur, les motifs, l'association d'éléments improbables, etc. Plus c'est bizarre, mieux c'est !
- **L'originalité** : L'inventivité dans la création du pull, l'utilisation de matériaux inédits ou l'ajout de détails surprenants.
- **L'humour** : Un pull qui fait rire est toujours un plus.
- **L'audace** : Osez les paillettes, les guirlandes, les appliqués, les broderies décalées, et tout ce qui peut surprendre (dans la bonne humeur !)

- **L'émotion** : connexion avec le jury

5. Critères de disqualification :

Les pulls ne seront pas acceptés s'ils :

- Contiennent des messages offensants, discriminants ou inappropriés, inadaptés
- Sont jugés non conformes à la convivialité du concours.
- Sont jugés dangereux pour la sécurité des participants.
- Non passage par l'accueil (30 minutes avant passage de chaque sélection/catégorie)

6. Présentation des participants :

Chaque participant doit porter son pull pendant le défilé correspondant à sa catégorie (selon l'organisation du concours). Les participants peuvent choisir de présenter leur pull seul ou avec des accessoires (chapeaux, lunettes, etc.) pour accentuer l'effet « moche » du pull. Chaque participant doit se présenter à l'accueil 30 minutes minimum avant chaque sélection de chaque catégorie.

7. Jury et Vote :

Un jury sera constitué de 6 membres choisis parmi les élus locaux et personnalités ainsi qu'un visiteur « anonyme » volontaire. Le jury attribuera une note sur 10 pour chaque participant selon une grille de 5 critères valant 2 points chacun, soit une note totale de 60.

Le gagnant est celui qui obtient la meilleure note.

En cas d'égalité, les participants seront départagés selon l'applaudimètre des visiteurs présents.

8. Prix et Récompenses :

Des prix seront remis entre 17h30 et 18h à chaque gagnant de chaque catégorie sous forme de remises de lots offerts par le Restaurant-Traiteur du Fort et l'Office du Tourisme du Grand Montauban (partenaire)

9. Tenue de l'événement :

Le concours se déroulera dans une atmosphère détendue et conviviale. Tous les participants sont invités à respecter les autres et à garder une attitude amicale et bienveillante tout au long de l'événement.

10. Droit à l'image :

En vous inscrivant au concours, vous acceptez que des photos et vidéos de votre participation puissent être utilisées pour la promotion de l'événement (réseaux sociaux, affiches, etc. et à des fins commerciales).